

### ■ Formation – Intérim

La CFE CGC a été interpellée par plusieurs salariés concernant la formation, ainsi que l'Intérim en Corse.

La CFE-CGC a immédiatement écrit à Monsieur Stéphane Richard, Monsieur Bruno Mettling et Madame Fabienne Dulac.

#### Courrier envoyé le 2 novembre 2015 :

Bonjour Monsieur Stéphane Richard, Monsieur Bruno Mettling et Madame Fabienne Dulac,

En tant que Délégué Syndical Central de la CFE-CGC, je tiens à vous faire part de mes étonnements lors de ma visite en Corse dernièrement.

J'ai appris qu'il leur est interdit de prendre des formations localement ou de l'intérim localement en CORSE à cause de contrats centralisés sur le Continent, ce qui engendre des frais de déplacement, des charges plus importantes et de la fatigue pour nos salariés quand ils sont obligés de se rendre sur le continent alors que tout pourrait être réalisé

localement en Corse comme cela était possible, il y a quelques années.

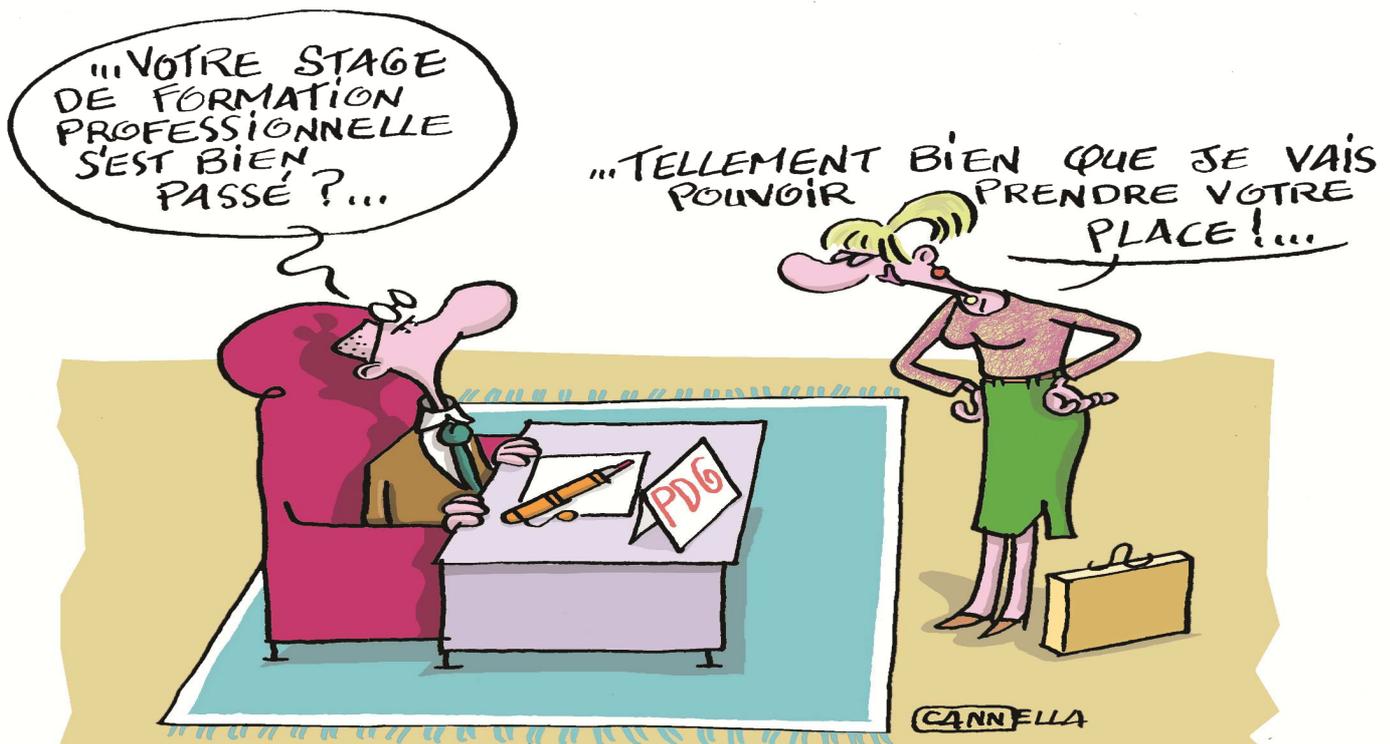
La CFE-CGC souhaite savoir si la Direction Générale pourrait permettre de contractualiser des accords locaux pour l'intérim qui reviendrait moins cher que l'accord-cadre ADECCO, ce qui est refusé aux managers alors qu'ils ont déjà eu dans le passé cette possibilité de consommer localement moins cher avec une prestation meilleure ?

Les managers localement aimeraient retrouver cette confiance.

La CFE-CGC souhaite savoir si la Direction Générale pourrait permettre de réaliser aussi des formations localement en CORSE ce qui éviterait des frais de déplacements sur le Continent et éviterait de la fatigue en plus pour nos salariés ?

En vous remerciant d'avance de vos réponses

**La CFE CGC espère donc un retour positif de la Direction concernant notre demande.**



**Vos correspondants CFE-CGC**

Marie Laure GIORGI – 06 80 35 15 21  
Christophe CHAUVEAU – 06 74 79 41 36  
Walter LIPPLER – 06 80 99 33 68  
Jean Marc DARTAGNAN – 06 89 10 01 12

**Tous vos contacts CFE-CGC  
dans l'annuaire du syndicat**

[bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

**Version électronique avec liens actifs**

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

**Vous abonner gratuitement à nos publications**

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

**Nous suivre**



[facebook.com/cfecgc.orange](https://facebook.com/cfecgc.orange)



[twitter.com/CFECCGOrange](https://twitter.com/CFECCGOrange)



Tout ce que la Direction vous tait  
**est sur le web CFE-CGC !**  
[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

**Pour recevoir nos publications par mail,  
compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :**

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à [info@cfecgc-orange.org](mailto:info@cfecgc-orange.org)
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

**Et aussi :**

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.*